



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Groupe de Travail 4

Quelles conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société limousine ?

Compte-rendu de la réunion 2 du 19/01/2007

Ordre du jour de la réunion :

La présente réunion est centrée sur la **formulation des hypothèses d'évolution** relatives aux mutations énergétiques et climatiques à l'horizon 2025, pour la société limousine. Pour aboutir à la formulation de ces hypothèses, la réunion s'est déroulée selon les phases suivantes :

- Introduction et bilan de la première réunion,
- Discussions et enrichissement des hypothèses par sous-groupes,
- Restitution des réflexions des groupes pour déboucher sur une série d'hypothèses contrastées sur les conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société limousine.

La liste des personnes présentes à la réunion est proposée à l'*annexe 1*.

Introduction et bilan de la première réunion

Introduction

La première réunion du groupe 4 a permis de faire évoluer le diagnostic concernant la problématique des mutations énergétiques et du changement climatique. Le diagnostic peut continuer à être enrichi et, si besoin, des nuances seront apportées tout au long de la démarche ; chaque participant doit s'exprimer sans censure.

Il est précisé que le rapporteur du groupe, Hugues Lauliac, délégué régional à l'ADEME, est remplacé par Stéphane Delautrette, chargé de mission à l'ADEME.

Commentaires sur le dernier compte-rendu

Des précisions sont apportées par rapport au compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2006 :

- page 3. § sur les opportunités : Enlever l'exemple du photovoltaïque qui apparaît ici réducteur, et préciser qu' « il faudrait cependant envisager des normes plus contraignantes que la RT 2005, qui ne permet par aujourd'hui d'atteindre le « facteur 4 » ».

- page 3. § sur les travaux du CRPF : Enlever « le choix de nouvelles essences forestières ».
- L'attention est attirée sur la nécessité de préciser le type de transport ciblé dans les discussions (transports des marchandises ou transport des voyageurs).
- La mention d'une rupture possible des savoirs et savoir-faire de l'artisanat doit être rajoutée dans le diagnostic.

Fiche navette

Enfin, il a été présenté certaines des réflexions du groupe 2 (économie) qui peuvent intéresser ce groupe. Ces éléments sont détaillés dans la fiche navette jointe à l'*annexe 2*.

Déroulé

1. Présentation de la méthodologie sur l'élaboration des hypothèses

Il est demandé au groupe de travail de se répartir par sous-groupes de 3-5 personnes afin de travailler ensemble sur des hypothèses. Pour chacune des hypothèses choisies par le sous-groupe, le travail demandé s'appuie sur un tableau. Un exemple de tableau pour l'hypothèse tendancielle (prolongement des tendances lourdes et émergentes observées aujourd'hui) est joint à l'*annexe 3*.

Plus précisément, le travail demandé est d'imaginer une ou plusieurs nouvelles hypothèses, en plus de l'hypothèse tendancielle et de l'hypothèse proposée par le cabinet RCT « La Région de la proximité et de l'autonomie », et de la ou les retranscrire dans un tableau vierge.

2. Restitution des groupes

Le travail réalisé par chaque sous-groupe pendant une heure est restitué en séance plénière.

- Un seul groupe a précisé les éléments suivants sur l'**hypothèse tendancielle** :

- Vis-à-vis des opportunités, le Limousin présente plus un avantage comparatif par rapport aux régions du Nord et aux régions très urbanisées qu'aux régions du Sud. Aussi, le groupe propose de supprimer les tendances relatives aux nouveaux flux migratoires depuis les pays du sud, mais également aux réfugiés climatiques (trop peu d'éléments, et un terme plus lointain que 2027) et aux risques de développement des ghettos urbains. Il remarque également que l'affluence de populations peut influencer sur l'augmentation du prix du foncier et du bâti, et donc présenter un risque de surendettement pour les habitants : il faudra alors peut-être veiller aux flux de nouveaux arrivants.

- Les nouveaux modes de consommation ne doivent pas être réduits au commerce équitable, il est nécessaire d'au moins préciser le développement des commerces de proximité.

- l'adaptation des modes de production peut présenter autant de risques sur la qualité que sur la quantité d'eau disponible en Limousin.

- Trois groupes ont travaillé à partir de l'**hypothèse B**, c'est-à-dire « **La région de la proximité et de l'autonomie** ». Les éléments suivants ont été exprimés.

- Tout d'abord, au niveau du diagnostic AFOM, il a été précisé :

- * Pour les atouts, comme pour l'hypothèse A, que le Limousin présente davantage un atout par rapport aux Pays du Nord que ceux du Sud.

- * Pour les faiblesses : les modes de consommation privilégient aujourd'hui la grande distribution ; le morcellement de la forêt limousine entre 150 000 petits propriétaires implique 700 00 m³/an non exploités, notamment à cause des difficultés d'accès.

- * Pour les menaces, la gestion de la forêt.

- Par ailleurs, deux autres appellations ont été proposées pour cette hypothèse : « Maillage proximité avec centres de vie » et « Polycentrisme maillé ». Cette dernière appellation englobe les notions de

répartition homogène de la population, et de l'activité agricole et industrielle via l'émergence d'une multitude de mailles régionales.

- La tendance fondatrice sur le « changement climatique, critère prioritaire des politiques publiques » a été complétée par « au niveau international et avec la mise en place de mesures contraignantes ». Les implications alors soulevées sont : un changement culturel et de civilisation, l'incertitude de l'avenir qui peut fonctionner comme facteur de créativité, le changement des concepts architecturaux avec des mesures incitatives, un frein aux investissements infrastructurels routiers et aéroportuaires et la réactivation des pratiques agricoles adaptées au contexte géographique.

- Il est proposé d'inclure comme tendance fondatrice : « L'environnement moteur du développement de la région ». La principale implication soulignée de cette tendance est le développement de l'éco-tourisme.

- Le développement des énergies renouvelables n'apparaît pas sans impact négatif pour l'environnement. A noter, par exemple, les conséquences sur les paysages (éoliennes notamment), et sur la qualité et la quantité d'eau dans les cours d'eau (barrages hydro-électriques et microcentrales).

- Pour un des groupes, le choix de traiter dans une seule tendance fondatrice les aspects du changement climatique, de la sobriété et de la maîtrise de l'énergie a été affirmé. Cette tendance serait au cœur de la société. Elle a donc des implications sur les différentes déclinaisons, notamment le besoin d'aller au-delà de certaines réglementations actuelles, comme la RT 2005.

- Il a été souligné la nécessité de relocaliser l'économie et de développer les circuits courts. Ces deux points ont des conséquences sur l'organisation du transport, le développement de services de proximité, d'emploi et de commerces locaux, et sur une meilleure préservation de la ressource en eau.

- Le polycentrisme maillé, énoncé par un groupe, s'est décliné plus précisément selon les trois axes suivants : limiter les flux énergétiques circulant (transports de marchandises ; déplacements individuels ; utilisation de sources d'énergie locales...) ; accompagner les mutations à venir ; favoriser l'éco-conditionnalité dans les aides au développement et à la recherche.

- En lien avec le développement de mailles régionales, l'importance de réorganiser les flux énergétiques par la mise en place de filières intégrées (production / transformation / consommation) et par l'utilisation des ressources locales disponibles a été affirmée.

- La relocalisation de l'économie et le développement des circuits courts permettraient notamment de créer un tissu social et de diversifier les productions et la biodiversité.

- L'accent a été mis sur l'utilité d'une solidarité entre les différents territoires pour limiter la fracture sociale. Notamment une solidarité ville-campagne avec des échanges équilibrés où chacun pourra amener quelque chose à l'autre (complémentarité des services, par exemple en terme de production d'énergie).

- La notion de « répartition équilibrée de la population » a également été mise en avant en parlant de bassin de vie, de revalorisation des centres bourg, de bassin d'emploi et d'offre de transport en commun type TER. La lutte contre le mitage est ressorti comme nécessaire, mais il est souligné le risque d'aller vers trois ou quatre villes centre par département, et ainsi d'une diminution des activités dans les campagnes.

- Enfin, deux groupes ont travaillé à partir de l'hypothèse « **Facteur 4** » ou « La région divise par 4 ses émissions de GES (gaz à effet de serre) d'ici 2050 ». L'idée étant que la Région Limousin devienne un territoire pilote qui se prépare activement au facteur 4, compte tenu des marges de manœuvre qu'elle possède. Un objectif intermédiaire pour 2027 a été proposé : diviser par 3 les émissions de GES.

En fusionnant les propositions des deux groupes, de **nombreuses tendances fondatrices** pour cette hypothèse sont ressorties. Elles sont retranscrites ci-après, complétées le cas échéant par leurs déclinaisons sur les aspects de l'aménagement, l'habitat, la société, l'activité économique ...

- Refonte des politiques publiques, avec un contrôle et suivi par les collectivités locales.
- Développement de pôles denses de qualité (villes moyennes, petites villes, bourgs centre (1000 habitants)). Les pôles de qualité permettraient d'assurer une plus grande mixité des fonctions : emploi, habitat, commerces et loisirs.
- Arrêt du mitage avec des espaces ruraux revitalisés grâce à une augmentation des surfaces agricoles (liée à la baisse des espaces périurbains).
- Réduction massive de construction dans les transports et l'habitat, et développement d'une urbanisation et d'un habitat écologiquement performants, qui s'accompagnent :
 - * de nouvelles valeurs (plus de responsabilité et plus de solidarité),
 - * du développement de transports propres, du développement de réseaux ferrés locaux,
 - * d'une très nette progression des parts de marché des transports en commun,
 - * d'une mobilité individuelle réduite et/ou de nouvelles voitures et/ou de transports individuels non motorisés (vélo),
 - * de nouveaux modes de construction des filières productives,
 - * de la mise en place de péages modulables sur les routes principales permettant de favoriser le covoiturage, les transports en commun et le transport des marchandises locales,
 - * d'une part plus importante de l'habitat collectif, et d'habitats thermiquement performants (au maximum 50 kWh/m²),
 - * du développement des énergies renouvelables dans l'habitat pour aller vers l'habitat passif.
- Suprématie des énergies renouvelables : avec, par exemple, pour objectifs 25-50 % d'énergies renouvelables dans l'électricité et 50 % dans le chauffage ; accompagnés d'importants soutiens pour le recherche et le développement dans ce domaine.
- Changement et adaptation des modes de production, avec notamment la fin des cimenteries et des activités énergivores.
- Relocalisation de l'activité agricole (nouvelle agriculture : bio et circuits courts), artisanale et industrielle liée aux coûts de transport.
- Comportement des individus sobres incitatifs par la mise en place de quotas, rationnement de l'énergie et le développement du tourisme vert.
- Formation des élus, élèves, étudiants (du lycée à l'IUFM), ainsi que dans les formations professionnelles et techniques, et information des citoyens.

A noter, sans être développée une autre hypothèse a été proposée : un prolongement des tendances lourdes mais des conséquences de la crise énergétique nuancées (développement du charbon ...).

Par ailleurs, il a été souligné à plusieurs reprises, le risque de rester sur l'hypothèse A, tendancielle : les pouvoirs publics prendraient alors beaucoup de retard, notamment par rapport à l'objectif facteur 4.

Au cours de la séance de travail, certains sujets n'ont pas été véritablement tranchés comme :

- l'échéance éventuelle de la migration des populations venues du Nord (10 ans ou 20 ans ?)
- le développement de l'électricité hydraulique. L'impact sur l'environnement n'étant pas négligeable, les élus, en connaissance de cause, devront trancher quant aux objectifs prioritaires.
- l'équilibre entre le développement des campagnes par rapport à celui des villes.

Enfin, au cours du rendu des travaux, deux difficultés principales liées à la méthodologie de travail ont été exprimées :

- Dans certains sous-groupes, les avis étaient nettement contradictoires et donc un compromis, nécessaire pour le rendu, a parfois été difficile à trouver.
- Le vocabulaire lié au tableau pour créer les hypothèses n'était pas clair pour tout le monde, notamment quant à la définition des « tendances fondatrices ».

Conclusion

La seconde réunion du groupe a permis de faire ressortir la nécessité de ne pas se laisser porter par les tendances lourdes et émergentes actuelles : il est urgent d'agir, tout de suite et avec des objectifs clairs.

Aussi, les deux principales hypothèses construites par le groupe sont :

- Maillage de proximité avec le renforcement de centres de vie,
- La région Limousin, territoire pilote pour diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre.

Les changements fondamentaux liés à ces deux hypothèses **présupposent** une refonte des politiques publiques, et **concernent** le développement d'habitats moins énergivores ; un développement considérable des énergies renouvelables ; l'aménagement du territoire centré sur des pôles de vie et garantissant des échanges équilibrés urbain-rural ; le soutien pour des moyens de transport des voyageurs et des marchandises optimisés et moins polluants ; la relocalisation des activités agricoles, artisanales, industrielles et de service et le développement de circuits courts ; le respect et la valorisation de l'environnement comme un moteur du développement ; la formation de tous aux problématiques de l'énergie et du changement climatique.

Enfin, il ressort des débats la nécessité de trouver l'équilibre « idéal » entre le rôle de la campagne et celui de la ville. Au vu des enjeux pouvant être contradictoires, cet équilibre dans l'aménagement du territoire est difficile à trouver. La notion de « maille », réponse à cet équilibre, est utilisée par certaines personnes du groupe. Mais aucun véritable modèle de maillage et donc d'aménagement du territoire ne semble être partagé par l'ensemble du groupe de travail.

De même, les questions de la cohérence possible entre la limitation du transport individuel et le dynamisme de la campagne et de la réduction du mitage (comment et jusqu'où) restent sans réponse nette.

Dans ces deux cas les possibilités sont multiples.

C'est sur ces bases, que sont tant les points de consensus que ceux de désaccord, que seront construites différentes hypothèses complètes sur lesquelles les membres du groupe seront invités à réagir lors de la troisième réunion.

Prochaine réunion prévue le mercredi 14 mars, à 14h30 en salle des Trois Lacs

ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Jean-Bernard	DAMIENS
Conseil Régional du Limousin	Jacqueline	LHOMME-LEOMENT
Conseil Régional du Limousin	Thierry	COUTAND
ADEME	Stéphane	DELAUTRETTE
Conseil Régional du Limousin	Claire-Lise	NOGUERA
Conseil Général de la Haute-Vienne	Franck	PERRACHON
Conseil Régional du Limousin	Régis	BROYER
Conseil Régional du Limousin	Cédric	LEGER
Limoges Métropole	Guillaume	BOGGIO
Pays Combraille ne Marche	Gaëlle	NAKACH
CRCI	Mickael	CUEILLE
Chambre Régionale d'Agriculture	Florence	BITAULD
ALDER	Freddy	LE SAUX
ALDER	Jacques	BOULAN
ALDER	Emmanuel	BAILLY
CRPF	Bruno	BOULET GER COURT
FNTV	Serge	MONTAGNE
Université	Sylvain	LE ROUX
Météo France	Michel	GALLIOT
PNR Périgord Limousin	Marion	PERSONNE
DIREN	Olivier	DE GALBERT
DRIRE	Bernard	FOURNET

DRE	Alain	BOURION
DRAF	Laurence	BONNEL

Excusés :

Conseil Régional du Limousin	Sébastien	JEANMEURE
Limousin Nature Environnement	Jean Jacques	RABACHE

ANNEXE 2 :

Observations du groupe « Economie » à destination du groupe « Enjeux climatiques et énergétiques »

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● une agriculture de qualité, un secteur agroalimentaire performant ● le potentiel forestier : une opportunité voire une force ● une image fondée sur des atouts naturels et culturels, 2 PNR et des produits de qualité, ● une main d'œuvre qualifiée soutenue par un dispositif de formation complet et efficace, 	<ul style="list-style-type: none"> ● une agriculture peu rémunératrice et vulnérable, ● une notoriété touristique qui reste faible (Souffre essentiellement d'un manque de sites référents) ● l'inadéquation entre l'offre et la demande de l'emploi (carence de candidats qualifiés dans certains secteurs), un chômage des jeunes toujours préoccupant
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ● le niveau de qualité des productions agricoles, ● le bois, potentiel de développement durable ● un territoire régional ouvert aux TIC, ● les perspectives de développement liées à l'économie résidentielle 	<ul style="list-style-type: none"> ● les incertitudes sur le devenir de l'agriculture, ● les incertitudes qui pèsent sur l'ancrage durable de certaines entreprises à capitaux étrangers, ● la concurrence croissante entre territoires touristiques français et ● la déprise agricole due aux problèmes de succession et à la faible rentabilité ● la surexploitation de certaines terres ● disparition des parcelles agricoles au profit de grandes exploitations (menace ou opportunité ?)

Tendances lourdes
<p><u>Activités.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une économie agricole plus essentielle mais plus vulnérable - des activités industrielles confrontées à la mondialisation, - la progression du secteur tertiaire, - le développement de l'économie de la connaissance et le rayonnement des pôles de compétitivité, - la concentration des activités innovantes le long des grands axes et sur les principales agglomérations, - les nouvelles technologies permettent de se dégager des contraintes territoriales → présence d'activités innovantes sur l'ensemble du territoire <p><u>L'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le recul de l'emploi agricole, - l'érosion de l'emploi industriel, - l'accroissement de l'emploi tertiaire, dans les services aux entreprises comme dans les services à la personne - le développement de l'emploi féminin, - le niveau élevé du chômage des jeunes, - les difficultés de renouvellement de la ressource humaine dans certains secteurs d'activités,
Tendances émergentes
<p><u>Les activités.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la progression de nouveaux champs développement (tourisme, services de proximité), - structuration de la filière bois, opportunité pour l'économie du développement durable, - essor de l'économie de l'environnement, - croissance des services aux entreprises, - développement des réseaux et rapprochement d'entreprises - nouvelles filières : sciences du vivant, l'éco-construction, ... <p><u>L'emploi.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de l'emploi dans l'économie résidentielle et le tourisme, - le développement de l'emploi déterritorialisé, grâce au développement des TIC, - recomposition des temps de travail sur la durée de la vie
Ruptures
<p><u>Les activités.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la fin de l'agriculture en tant qu'économie productrice, - la raréfaction et le déclin de l'industrie, - la délocalisation de l'emploi tertiaire vers les pays émergents, - l'impact de la crise énergétique, qui marque le coup d'arrêt des activités grosses consommatrices d'énergie <p><u>L'emploi.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la quasi disparition de l'emploi industriel, - le développement d'une économie à deux vitesses : des emplois hautement qualifiés d'un côté, des emplois sans qualifications de l'autre. (vision trop manichéenne)

Il est ressorti des débats, et confirmé par les trois premiers conférenciers le **rôle central des pouvoirs publics pour un changement des modes de vie et des logiques économiques.**

Parmi les points développés, l'économie résidentielle ou agricole est un secteur à ne pas négliger, plein d'opportunités pour la région. On observe également l'apparition de nouveaux secteurs tels que l'économie de l'environnement ou de nouvelles filières comme la science du vivant.

LES GRANDES QUESTIONS POUR DEMAIN

quelles conséquences des mutations énergétiques et climatiques planétaires sur la société limousine ?

HYPOTHESE A

Le prolongement des tendances lourdes et émergentes observées aujourd'hui

les bases du diagnostic (grille AFOM)				les tendances fondatrices	les implications sur				
atouts	faiblesses	opportunités	menaces		la société	l'aménagement, l'habitat, le rapport ville-campagne	les transports et la mobilité	l'activité économique et le développement	les milieux, la biodiversité et la ressource eau
<ul style="list-style-type: none"> . importance ressource eau . qualité de l'air globalement préservée . monde professionnel sensibilisé et actif 	<ul style="list-style-type: none"> . des populations sensibilisées mais mal préparées à la compréhension des changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> . potentiel forêt limousine . lancement du Plan Climat et de l'Agenda 21 	<ul style="list-style-type: none"> . effets mal anticipables du réchauffement sur : <ul style="list-style-type: none"> - la société - l'environnement - l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> . l'effet de serre, le réchauffement climatique et l'intensité des "accidents" 	<ul style="list-style-type: none"> . développement progressif des énergies non fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> . amélioration de l'offre de transports collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> . pb approvis. en eau des animaux aux champs . progressive diversification de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> . évolution des paysages réduct. de la biodiversité . diminution de la ressource en eau 	
<ul style="list-style-type: none"> . production déjà significative d'énergie renouvelable . politique région. ferroviaire . recherche-action / énergie 	<ul style="list-style-type: none"> . territoire et population insuffisamment préparés aux évol. liées à la crise de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> . potentiel important en énergies renouvelables . volonté accélérer mise en œuvre de mesures (RT...) 	<ul style="list-style-type: none"> . accroissement inégalités sociales . contexte rural favorisant la voiture individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> . la hausse du prix des énergies fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> . prolongement de la crise énergétique . accroissement inégalités vis-à-vis coût de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> . promotion énergies nouvelles à travers les RT 	<ul style="list-style-type: none"> . vers une stabilisation des flux de déplacement . amélioration de l'offre de transports collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> . adaptation des activités grosses cons. d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> . crise énergie accentuée par diminution de la prod. d'énergie hydraulique
		<ul style="list-style-type: none"> . avantage comparatif par rapport aux régions Sud 	<ul style="list-style-type: none"> . vulnérabilité de la ressource en eau 	<ul style="list-style-type: none"> . les effets de l'avantage comparatif du 	<ul style="list-style-type: none"> . nouveaux flux migratoires depuis les pays du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> . risque de développement des ghettos urbains 	<ul style="list-style-type: none"> . incidence accessibilité sur prod. gaz à effet de serre 		<ul style="list-style-type: none"> . tension sur la ressource en eau, conflits d'usage

				Limousin (migrations de population)	. mise en œuvre solidarité Limousin équilibres planét.				
. politique régionale volontariste transports ferrov.	. populations mal préparées aux moyens de lutter contre l'effet de serre		. contexte rural favorisant la voiture individuelle	. l'attachement à la mobilité et à l'indépendance		. prolongement du phénomène d'étalement urbain	. persistance de l'attachement à la voiture individ. . surconsommation d'énergie fossile		. niveau d'empreinte écologique encore élevé
	. le nécessaire changement pas encore approprié . habitat peu propice aux économies d'énergie			. l'adaptation partielle des modes de vie et de consommation	. difficulté de réadapter la vie quotidienne . apparit. nouveaux modes consom (comm. équitable)	. progressif développ de l'habitat passif	. dév. progressif transports alternatifs		. progressive sensibil. sur fragilité des ressources
. monde professionnel sensibilisé et actif	. difficultés abreuvement animaux d'élevage		. incidence réchauffement sur économie herbagère . fragilisation des activités grosses cons. énergie	. l'adaptation des modes de production			. mondialisation et mobilité des biens . mais progressif développ des circuits courts	. progressive adaptation agriculture et la forêt . prise de conscience du monde industriel	. risques plus élevés de dégradat. ressource eau
. production déjà significative d'énergie renouvelable		. potentiel important en énergies renouvelables		. le développement progressif des énergies renouvelables	. développ. sensibilisation auprès consommateurs . croissance part énergies renouvelables	. dév. des solutions alternatives dans l'habitat		. émergence de filières énergies renouvelables	

